



Le C@rrefour Express

Décembre 2011



Du nouveau pour le programme d'accréditation *Municipalité amie des enfants!*



À l'occasion de la Journée internationale de l'enfant, le 20 novembre dernier, le Carrefour action municipale et famille (CAMF) accordait quatre nouvelles accréditations MAE aux villes de Bromont, de Saint-Fabien-de-Panet, de Victoriaville et à l'arrondissement Saint-Laurent.

Inspiré du programme Ville amie des enfants (VAE) très présent en Europe depuis 1996, le programme d'accréditation québécois MAE a été lancé le 20 novembre 2009, à l'occasion du 20^e anniversaire de la Convention des Nations Unies relative aux droits de l'enfant.



Basée sur cette Convention, l'objectif premier de cette accréditation est de faire connaître les actions et les projets des municipalités, MRC, villes et arrondissements qui s'engagent à améliorer la qualité de vie des enfants. Il s'agit pour le candidat de mettre l'enfant (0-17 ans) au cœur des décisions municipales. Bien souvent ce dernier est inclus dans la notion de « famille », mais, par cette accréditation, le CAMF reconnaît que l'enfant a une place distincte dans la municipalité. Et à ce jour, avec l'ajout du 20 novembre

dernier, la liste des municipalités accréditées, atteint le nombre de dix.

Le comité d'accréditation a évalué la capacité de ces municipalités à rendre le milieu de vie de l'enfant plus accueillant et accessible. Le comité a considéré plusieurs critères dont, la participation des enfants, l'information qui leur est transmise, la diversité des services de loisir, l'accessibilité aux services, leur sécurité et l'implication des villes dans la réussite éducative. Atteindre les objectifs pour obtenir l'accréditation MAE résulte d'une collaboration et d'une implication de tous les services municipaux. Et c'est avec fierté que ces quatre nouveaux accrédités y sont arrivés!

Au cours des trois prochaines années, ces municipalités et cet arrondissement s'engagent à améliorer encore plus la vie des enfants en réalisant certains projets pour ces derniers.

Il est à noter que si votre municipalité désire poser sa candidature afin d'obtenir l'accréditation MAE, la prochaine date de dépôt des dossiers est le **1^{er} avril 2012.**

Soyez assurés que le CAMF est disponible pour vous appuyer dans cette démarche.

*Pour plus d'information, veuillez communiquer avec Pascale Guilbault au 450 466-9777
poste 204
ou au pguilbault@carrefourmunicipal.qc.ca*



Une nouvelle vitrine pour MAE

Le CAMF lance le tout nouveau site Internet de MAE permettant de mieux soutenir les municipalités en vue de l'obtention de l'accréditation, d'informer les acteurs municipaux sur les fondements de l'initiative et de diffuser les bonnes pratiques des municipalités accréditées et organismes collaborateurs. Ainsi, pour plus d'information sur le programme, vous pouvez désormais visiter le www.amiedesenfants.ca.

Ce site dynamique, qui sera en constante évolution, s'adresse tant aux MAE, aux municipalités qui souhaitent le devenir qu'aux citoyens. Ce site regroupe tout ce qui peut aider une municipalité à devenir MAE ou à en devenir une meilleure : outils facilitant la promotion de l'accréditation auprès des citoyens, des fiches résumant des initiatives existantes ou novatrices, informations pertinentes sur l'initiative, dossier de candidature, foire aux questions, etc. Un site attrayant, coloré, divertissant, inspirant, un site à l'image des enfants! Visitez-nous souvent!

Pour ce programme, le CAMF est heureux de compter sur la participation de précieux partenaires :

UNICEF

L'UNICEF est le chef de file mondial des organismes humanitaires et des agences de développement axés sur l'aide à l'enfance. Grâce à des programmes novateurs, ainsi qu'à la promotion et à la défense des droits de l'enfant, nous protégeons ces droits et sauvons la vie d'enfants dans pratiquement chaque pays du monde. Notre portée mondiale, notre influence sans égale sur les décideurs et nos divers partenariats nous permettent de contribuer largement à façonner un monde digne des enfants, où aucun d'entre eux ne mourrait de causes évitables. Entièrement tributaire de contributions volontaires, l'UNICEF vient en aide aux enfants sans égard à leur origine ethnique, leur religion ou leur opinion politique.



Avenir d'enfants



AVENIR D'ENFANTS
DES COMMUNAUTÉS ENGAGÉES

Avenir d'enfants est l'organisme à but non lucratif (OBNL), issu d'un partenariat entre le gouvernement du Québec et la Fondation Lucie et André Chagnon, qui administre la contribution de ces deux partenaires au Fonds pour le développement des jeunes enfants. Avenir d'enfants accompagne et soutient financièrement des communautés locales et des promoteurs dans des projets favorisant le développement global des enfants de cinq ans et moins vivant en situation de pauvreté afin que chacun d'eux ait un bon départ dans la vie. Grâce à son importante participation financière en 2011, Avenir d'enfants a permis un envol important de l'initiative Municipalité amie des enfants.